VACCINATION : DE LA PRESCRIPTION À L'ADMINISTRATION ! – E-LEARNING



FINANCEMENTS
- DPC
- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS
Infirmier(e) Diplômé d'Etat

MODALITÉ
E-learning

DURÉE
11h

Cette formation règlementaire de 11h permet aux infirmier(e)s de développer leurs compétences en matière de prescription vaccinale, couvrant tous les vaccins du calendrier pour les patients de 11 ans et plus, y compris le covid et la grippe saisonnière. Approfondissez votre rôle en santé publique, et répondez à vos interrogations. Vous recevrez également votre attestation de formation que vous pourrez transmettre à l'ordre infirmier pour commencer votre action reconnue et valorisée sur la couverture vaccinale des usagers.

Les objectifs

Cette formation doit permettre aux IDE (infirmiers diplômés d'état) :
- Améliorer ses connaissances pour délivrer les vaccins inscrits dans la liste explicite des vaccinations concernées (Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, HPV, Pneumocoque, grippe saisonnière, Hépatite A et B, Méningocoque A, B, C, Y et W, Rage, Rougeole*-Oreillons*-Rubéole*(ROR), BCG Varicelle, Zona et Fièvre jaune)

- Renforcer ses compétences pour administrer les vaccins inscrits dans la liste explicite des vaccinations concernées.
- Maîtriser les requis et/ou prérequis nécessaires à la pratique de ces vaccinations : Rappels sur les différentes maladies pour laquelle la vaccination peut être prescrite par les infirmiers, rappels sur les différents schémas vaccinaux des différents vaccins, cas concrets, entretien motivationnel…

A savoir : les vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées et femmes enceintes ne pourront être prescrits par les infirmiers.

Les + du programme

- Formation pratique avec utilisation des recommandations des bonnes pratiques.
- Partage de supports pour améliorer sa pratique.

Les points clés du programme

- Revoir les rappels généraux sur les vaccinations
- Les recommandations liées à chaque vaccination en lien avec le calendrier vaccinal 2024
- Connaissance des contre-indications et des effets indésirables ; connaissance de la procédure de notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance
- Connaissance des schémas particuliers de vaccination, précautions à prendre avant la vaccination
- Mise en œuvre du protocole de vaccination par l'infirmier(e)
- Identification des personnes éligibles à la vaccination
- Validation des critères d’éligibilité à la vaccination et contre-indications médicales
- Repérage des situations nécessitant une orientation médicale
- Étapes de la vaccination
- Vaccination de populations particulières : personnes tatouées, diabétiques, sous chimiothérapie
- Traçabilité de l’acte vaccinal : logiciel métier, dossier médical partagé, messagerie de santé sécurisée. L’infirmier doit remplir le carnet de vaccination du patient
- Déclaration d’un effet indésirable suite à l’administration d’un vaccin

Le formateur

Infirmiers spécialisés dans la vaccination

Méthodes pédagogiques

Avec une mise en lien sur la plateforme du Pôle Formation Santé
Pour cette formation, nous vous proposons :
- D’identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire accessible via la plateforme
- D’approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités individuelles sous forme d’apports vidéos-quiz : mode

d’administration lié à l’injection (injection sous-cutanée et intramusculaire)
- D’analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles
- D’échanger avec le formateur via le forum dédié aux participants à la formation vaccination en e-learning
- Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses en lien avec l’activité vaccinale de l’IDE

Méthode d'évaluation

Sur la plateforme e-learning du PFS.
Pré/post test : cette méthode d’évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s’effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos compétences vaccinales.
Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrons évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation liée à la prescription et à l’administration de vaccins par les infirmiers.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Tél. : 04 37 46 18 68
E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr